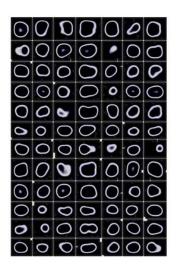
http://www.rhuthmos.eu/spip.php?article2556

# Individus, organisations et territoires : pour un droit au temps



GazetteDébats

Publication date: dimanche 24 mai 2020

Copyright © Rhuthmos - Tous droits réservés

Copyright © Rhuthmos Page 1/10

L'organisation temporelle de notre quotidien évolue, surtout en contexte de crise. 150 personnalités appellent à inscrire la dimension temporelle dans les futures politiques publiques - Tribune parue dans Libération le 23 mai 2020.

**Tribune.** Dans le monde d'avant Covid-19, le rapport au temps des citoyens était marqué par un double ressenti : celui d'une accélération non contrôlée des rythmes de vie et celui d'une pénurie temporelle. L'intrusion croissante des nouvelles technologies dans nos vies personnelles et dans le fonctionnement des entreprises en était une des causes, une des conséquences en était le brouillage des frontières entre travail et hors travail.

En amenant les individus à travailler durant les moments préalablement dévolus aux temps libre et personnel (le soir, la nuit, le dimanche etc.), cette flexibilisation du temps de travail a entraîné une perte des repères temporels. Y contribue également l'organisation sociale du temps sur les territoires - les horaires des services publics et marchands, les horaires scolaires ou des crèches, ceux des transports - inadaptée à l'évolution des modes de vies induite par ces mutations et amplifiée par la rétraction des services publics après plusieurs décennies d'assèchement de leurs moyens.

La crise sanitaire actuelle n'a pas fait disparaître tous ces constats. Certains ont même été accentués, notamment le brouillage des frontières entre temps de travail, temps éducatifs, temps familiaux, temps de loisirs, tous circonscrits dans l'espace domestique pour une grande partie de la population. D'autres, tout au moins pour les personnes confinées, ont disparu comme par enchantement, en particulier celles induites par les déplacements domicile-travail et leur articulation avec les autres obligations de la vie quotidienne. À une société de la vitesse et des mobilités tous azimuts a pu se superposer une société de la lenteur et de l'immobilité. Dimension temporelle de la sortie de crise

### Dimension temporelle de la sortie de crise

Ces inflexions soudaines dans nos modes de travailler, de nous déplacer, de consommer, d'habiter nourrissent des réflexions sur le « monde d'après ». La dimension temporelle de sortie de la crise est manifeste : on encourage le télétravail, le lissage des heures de pointe dans les transports, de nouvelles configurations temporelles de présence dans les espaces de travail, mais également dans les commerces, les cafés, les restaurants, les espaces sportifs et socioculturels. Mais dans l'esprit de la plupart de ceux qui préconisent ces tactiques de sortie de crise, il ne s'agit là que de mesures transitoires avant de retrouver l'habitus du « monde d'avant ».

Pour nous, signataires, elles sont au contraire les éléments d'une stratégie plus globale de réinvention de nos manières de faire société qui a été expérimentée dans nombre de collectivités territoriales en France et dans d'autres pays européens. En effet, suivant l'exemple précurseur italien des « Tempi della città » apparu dès le début des années 1990, des initiatives locales ont vu le jour, essentiellement à l'échelle communale ou intercommunale. Elles visaient à réduire les inégalités de genre et sociale en matière d'usage du temps et d'accès aux différents services du territoire. Ces politiques temporelles locales se donnaient pour objectif une amélioration de la qualité de vie et plus d'égalité entre les citoyens à travers une meilleure gestion individuelle et collective des rythmes du territoire.

Elles ont encouragé des pratiques de travail plus adaptées aux contextes organisationnels et territoriaux, notamment la pratique du télétravail de préférence dans des tiers lieux. Elles sont à l'origine de politiques de mobilité plus diversifiées et plus écologiques, comme le lissage des heures de pointe à travers l'étalement du début des heures de cours à l'Université de Rennes, Poitiers ou Montpellier. Ces initiatives relayées d'une collectivité à l'autre ambitionnent désormais la désynchronisation des heures de début et de fin du travail des grands générateurs de mobilité via une concertation territoriale de proximité. Ces politiques produisent un aménagement urbain favorisant l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle et des pratiques de mobilité adaptées aux caractéristiques du

Copyright © Rhuthmos Page 2/10

territoire.

La réussite de ces politiques temporelles locales repose sur l'observation fine des rythmes des territoires, sur l'adaptation de l'offre des horaires des services publics et privés à ces rythmes de vie, sur l'articulation entre le temps professionnel et le temps personnel. Elles s'appuient aussi sur trois orientations orchestrées par les « bureaux du temps » (services dédiés aux questions temporelles dans les collectivités) : transversalité entre les différents services de la collectivité locale, co-construction des projets avec les habitants, expérimentation réversible.

Ces initiatives sont malheureusement demeurées trop peu nombreuses dans un contexte marqué par l'accélération de la vie quotidienne et la recherche immédiate du profit. Dans un monde où la recherche de croissance économique et la quête perpétuelle d'optimisation du temps paraît de plus en plus déraisonnée, donnons un nouvel élan aux politiques temporelles en les adossant à deux concepts étroitement complémentaires : le droit au temps et la transition sociale et écologique juste.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un droit au temps pour chaque citoyens-nes, améliorer l'accessibilité des services et lutter contre les inégalités temporelles. L'impératif d'une transition sociale et écologique face au défi du changement climatique constitue l'autre raison de donner un nouvel élan aux politiques temporelles locales. Repenser la localisation de nos activités (production, travail, consommation...) dans un périmètre de distance-temps sur le modèle de la « ville du quart d'heure » permet de conforter la proximité tandis que la polyvalence des usages permet de limiter le recours à de nouvelles infrastructures dispendieuses en ressources naturelles et financières. Les membres de l'association nationale Tempo Territorial pour le « Droit au temps » et les signataires de cette tribune appellent les nouveaux élus municipaux et intercommunaux à inscrire la dimension temporelle dans l'ensemble des politiques publiques locales.

Liste complète des 153 signataires :

Jean Abiteboul, Maire de la Houssaye en Brie (77)

Nathalie Appéré, maire de Rennes

Mustafa Akalay Nasser, urbaniste, UPF Fes (Maroc)

Christel Alvergne, géographie, économiste, Dakar

Aurélien Azan Zielinski, chef d'orchestre, Villejuif

Nils Aziosmanoff, acteur culturel, Issy-les-Moulineaux

Maryvonne Arnaud, artiste, Grenoble

Montserrat Ballarín, Vice President of Social and Economic Development of the Area Metropolitana de Barcelona

Florence Bazzoli, conseillère municipal de Bressuire

Pascal Auclair, géo-artiste, Grenoble

Copyright © Rhuthmos Page 3/10

Maurice Benayoun, artiste numérique, Hong Kong
Marie-Avril Berthet, géographe, Leeds (Grande-Bretagne)
Vanik Berberian, maire de Gargilesse-Dampierre
Laurent Bègues, psychologue, Grenoble
Sara Berbel, general manager at Barcelona City Hall
Sylvain Bigot, géographe, climatologue, Grenoble
Mario Boffi, sociologue, Milan (Italie)
Jean Yves Boulin, chercheur et sociologue, vice-président de Tempo Territorial
Christophe Bouton, Philosophe
Anne-Gaël Bilhaut, anthropologue, Quito (Equateur)
Greg Bisiaux, Bailleur social, Metz
Loïc Blondiaux, politiste, Paris
Sandra Bonfiglioli, architecte, Milan
Jocelyne Bougeard, maire-adjointe, Rennes
Christiane Bouchart, Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille, Tempo Territorial Dominique Boulier, sociologue, Paris
Dominique Bourg, philosophe, Lausanne (Suisse)
Farès Boubakour, économiste, Alger (Algérie)
Lise Bourdeau-Lepage, géographe, Lyon
Eva Bouhnik, Urbaniste, Tempo Territorial
Patrick Braouzec, président EPT, Plaine Commune
Alain Cabantous, historien, Paris

Copyright © Rhuthmos Page 4/10

Stéphanie Cagni, entrepreuneure
Patrick Chamoiseau, écrivain, Fort de France
Nicolas Chausson, Géographe-Urbaniste, Lyon
Annick Charlot, artiste chorégraphique, Lyon
Florent Cholat, géographe, Grenoble
Gilles Clément, Paysagiste, Paris
Matteo Colleoni, sociologue, Milan (Italie)
Dominique Crozat, géographe, Montpellier
Daniel Cueff, maire de Langouët
Luca Daconto, sociologue, Milan (Italie)
Alexandre Dan, acteur culturel, Angers
Fabrice Dalongeville, maire de Augé Saint Vincent (60)
Yolaine De Courson, députée de la Côte d'Or
Priscilla De Roo, économiste, urbaniste, Paris
Karine Dessale, Journaliste, Paris
François Deysson, maire de Villecerf (77)
Guillaume Drevon, géographe, Lausanne (Suisse)
Gérard-François Dumont, géographe, Paris
Alexis Durand-Jeanson - chercheur
Georges Federmann, Psychiatre, Strasbourg
Bernard Floris, sociologue, Grenoble

Copyright © Rhuthmos Page 5/10

Olivier Frérot, ingénieur, Lyon	•
Didier Galet, président de Brie'nov	
Christophe Gay, Forum vies mobiles	
Philippe Gerber, géographe, Luxembourg	
Emmanuele Giordano, géographe, Toulon	
Christian Graff, biologiste du comportement, Grenoble	
Maria Gravari Barbas, géographe, Paris	
Sylvain Grisot, urbaniste, Nantes	
Alain Guez, architecte, Paris	
Gérome Guibert, sociologue, Paris	
Luc Gwiazdzinski, géographe, Grenoble	
Cyrille Hanappe, Architecte, Paris	
Edmond Hervé, maire honoraire de Rennes	
Janet Hetman, architecte et chercheure, Paris	
Frédéric Hocquart, Adjoint au maire, Paris	
Wenbo Hu, géographe, Grenoble	
Arnaud Idelon, Critique d'art, Paris	
Sébastien Jacquot, géographe, Le Mans	
Alexandre Jardin, écrivain	
Olivier Jacquin, sénateur de Meurthe-et-Moselle	
Régis Juanico, député de la Loire	

Copyright © Rhuthmos Page 6/10



Copyright © Rhuthmos Page 7/10

Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère Pascal Michon, philosophe, Paris Fabian Mohedano, promotor of Barcelona Time Use Initiative for a Healthy Society Thibault Moulaert, sociologue, Grenoble Lluisa Moret, President of the Area of Social Cohesion, Citizenship and Welfare, Barcelona Carlos Moreno, Directeur scientifique Chaire ETI Entreprise, Paris Philippe Mouillon, artiste plasticien, Grenoble Abdellah Moussalih, urbaniste, Tetouan (Maroc) Ulrich Mückenberger, juriste et politologue, Brême Emmanuel Munch, urbaniste, Tempo territorial Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue, Paris Philippe Naszalyi, président du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne Axel Othelet, sociologue, Nancy Vincent Pacini, prospectiviste, Lyon Vincent Panier, pdg de Base10 Thierry Paquot, philosophe, Choisy-le-roi Luca Pattaroni, sociologue, Lausanne (Suisse) Eric Piolle, maire, Grenoble Jean-Yves Pineau. directeur des Localos Philippe Pochet, politologue, Université Catholique de Louvain Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle

Copyright © Rhuthmos Page 8/10

Benjamin Pradel, sociologue
Christian Proust, citoyen, Belfort
Franck Pupunat, co-animateur Mouvement Utopia
Gilles Rabin, économiste, Paris
Alain Renk, urbaniste, Grand Genève
Marion Roberts, urban design, Westminster (Grande-Bretagne)
Dominique Royoux, géographe, Poitiers, vice Président de Tempo territorial
Jérôme Saddier, président d'ESS France
Aymeric Seassau, adjoint au maire, Nantes
Catherine Spitz présidente de l'association « Ralentir Pour Vivre »
Will Straw, sciences de la communication, Montréal (Canada)
Philippe Thillay, directeur d'association, Rouen
Angelo Turco, géographe, Milan (Italie)
Thérèse Rabatel, adjointe au maire, Lyon
Anne-Charlotte RIEDEL, DGA, Mairie de Gradignan, member de Tempo territorial
Eric Schultz, maire-adjoint, Strasbourg, Tempo territorial
Alexis Serra, director of the Catalan Timetable Reform Office
Robert Shaw, géographe, Newcastle University (Grande Bretagne)
Olivier Soubeyran, géographe, Grenoble
Jo Spiegel, maire de Kingersheim
Paquette Sylvain, aménagement du territoire, Montreal (Canada)

Copyright © Rhuthmos Page 9/10



Copyright © Rhuthmos Page 10/10